Québec français



L'enseignement de l'anglais intensif en sixième année : un geste de colonisé

Aurélien Boivin

Number 161, Spring 2011

URI: https://id.erudit.org/iderudit/63966ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print) 1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Boivin, A. (2011). L'enseignement de l'anglais intensif en sixième année : un geste de colonisé. *Québec français*, (161), 1–1.

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Les Publications Québec français, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Directeur Aurélien Boivin

Littérature, langue et société / Rédacteurs en chef Chantale Gingras, Steve Laflamme

Équipe de rédaction et comité de lecture Aurélien Boivin, Sophie Boulianne, Chantale Gingras, Steve Laflamme, Isabelle L'Italien-Savard, Geneviève Ouellet

Didactique / Rédacteurs en chef Réal Bergeron, Monique Noël-Gaudreault

Équipe de rédaction et comité de lecture Marie-Christine Beaudry, Réal Bergeron, Martine Brunet, Audrey Cantin, Maryse Lévesque, Monique Noël-Gaudreault, Raphaël Riente

Collaborateurs au numéro 161

Régent Beauvais, Ginette Bernatchez, Nicole Biagioli, Roland Bourneuf, Ludmila Bovet, Martin Bureau, Audrey Cantin, Martine Cavanagh, Pierrette Denault, Camille Deslauriers, Lynda Dion, Mathilde Effray-Buhl, Natalie Gagnon, Renée Gagnon, Pascal Grégoire, Hans-Jürgen Greif, Mathilde Labbé, Brayen Lachance, Lizanne Lafontaine, Gisèle Laurendeau, Jean-François Leblanc, Michèle Leduc, Denys Lelièvre, Martin Lépine, Laurence Lopez, Clément Martel, Brigitte Moreau, Marie-France Morin, Gilles Perron, Nathalie Prévost, Ivanne Rialland, Léonard P. Rivard, Élaine Turgeon, Hélène Ziarko

Préparation des manuscrits

Didactique : Aurélien Boivin, Monique-Noël Gaudreault / Littérature : Steve Laflamme

Design graphique Chantal Gaudreault

Couverture Martin Bureau, *From China with Love 2*, 2010 (graphite, huile, acrylique et feuille d'aluminium sur bois, 45 x 90 cm).

Impression J. B. Deschamps inc.

La revue *Québec français* est publiée par Les Publications Québec français et paraît quatre fois par an (automne, hiver, printemps, été).

Les collaborateurs et collaboratrices sont seul-e-s responsables du contenu de leurs textes.

La revue *Québec français* est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) (www.sodep.qc.ca)

Recherche publicitaire

Steve Laflamme, Aurélien Boivin

Distribution Diffusée en kiosque par les Messageries de presse internationale, une division de Hachette Distribution Services (Canada) inc., 8155, rue Larrey, Anjou (Québec) H1J 2L5 Tél.: 514 355-5674 Télécop.: 514 355-5676. Indexée dans *Point de repère* Édition numérique: www.erudit.org

La revue a été fondée en 1970, sous la forme d'un tabloïd, devenu revue en 1974.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

La revue Québec français reçoit une subvention discrétionnaire de la ministre de la Culture et des Communications, responsable de l'application de la Charte de la langue française, et une autre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adresse postale C. P. 9185 Québec (Ouébec) Canada G1V 4B1

Secrétariat Céline Bellerose 2095, rue Frank-Carrel, bureau 212, Québec

Tél.: 418-527-0809 Télécop.: 418-527-4765

revue@revuequebecfrancais.ca www.revuequebecfrancais.ca

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

Canadä

L'enseignement de l'anglais intensif en sixième année : un geste de colonisé

près avoir décidé de maintenir les écoles passerelles, après avoir refusé d'étendre les dispositions de la loi 101 aux collèges anglophones, où la majorité des étudiants sont francophones, voici que le gouvernement, comme l'a déclaré le premier ministre dans son discours inaugural, entend imposer que la moitié de la sixième année du primaire soit consacrée uniquement à l'enseignement de l'anglais. Je n'ai rien contre l'enseignement de l'anglais ou de l'espagnol ou du mandarin, pourquoi pas? Mais encore faut-il que les jeunes Québécois puissent maîtriser leur propre langue. Et ce n'est pas le cas de ces jeunes qui sont appelés à prendre la relève. Bon nombre de professeurs sont d'accord pour dénoncer la piètre qualité du français de nos élèves et de nos collégiens, voire des étudiants et étudiantes qui poursuivent des études supérieures. Un grand nombre d'entre eux sont aussi d'accord pour dire qu'ils n'ont pas le temps de voir tout le programme de telle ou telle matière dans une année complète. Comment feront-ils s'ils doivent maintenant consacrer la moitié d'une année à l'enseignement de l'anglais? Quelle génération prépare-t-on avec une telle décision prise en toute improvisation sans consultation auprès des enseignants, les premiers concernés, et auprès de leurs syndicats. Pour enseigner n'importe laquelle langue, il faut des spécialistes. Le Québec devra alors se tourner vers les autres provinces pour faire du recrutement. Une telle démarche, combinée à l'enseignement intensif de l'anglais en sixième année, constitue, comme l'a affirmé le politicologue Christian Dufour, une menace pour l'identité québécoise. De plus, en bilinguisant les écoles francophones, comment faire admettre aux immigrants allophones ou anglophones de la nécessité de maîtriser le français au Québec ?

Au lieu de favoriser l'apprentissage de l'anglais en bas âge, le gouvernement devrait mettre de l'avant des mesures pour assurer un meilleur enseignement du français et apporter aux professeurs de langue maternelle de la grande majorité des Québécois une aide accrue pour leur faciliter la tâche. Ce n'est pas avec la promesse d'implantation de tableaux interactifs que nous assisterons à une révolution de l'enseignement du français dans nos écoles et à l'amélioration de l'apprentissage de la langue des petits Québécois. Il aurait fallu aussi penser améliorer l'aide aux élèves en difficulté et consacrer les sommes que l'on veut investir dans l'enseignement de l'anglais à l'engagement de personnels spécialisés, orthopédagogues, psychologues... Et pourquoi ne pas favoriser plutôt l'apprentissage de l'anglais au secondaire où le Québec compte d'excellents professeurs bien qualifiés ?

On aurait voulu remettre dans l'actualité le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi que l'on n'aurait pas agi autrement. En obligeant d'ailleurs les professeurs à enseigner en anglais la moitié de la sixième année ne contrevient-on pas à la Loi 101, qui précise que la langue d'enseignement au Québec est le français ? C'est à suivre. □

Aurélien Boivin

